

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

SESSION 2007

B.P. Monteur en installations de génie climatique

EPREUVE E.3

Contrôle, régulation et prévention des risques électriques

Durée : 3 h - Coefficient : 3

Cette épreuve est réalisée en 2 parties :

1^{ère} partie :

Travail en salle

(durée conseillée : 1 heure)

/ 20

2^{ème} partie :

Partie pratique

(durée conseillée : 2 heures)

/ 20

TOTAL : Epreuve E.3 (durée : 3 heures – coeff. : 3)

/ 20

DANS CE CADRE
NE RIEN ECRIRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous-épreuve :	
NOM :	
<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
Prénoms :	n° du candidat <input type="text"/>
Né (e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>
Examen :	Série :
Spécialité/option :	
Repère de l'épreuve :	
Epreuve/sous-épreuve :	
<small>(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)</small>	
Note : <input type="text"/>	Appréciations du correcteur.
/ 20	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

EPREUVE ECRITE

Donner l'ensemble des sujets numérotés de 1/3 à 3/3 correspondant à :

1^{ère} partie : Travail en salle

Durée conseillée : 1 heure

Vous rendrez votre dossier complet à l'issue de l'épreuve

Code examen : 45022708	BP Monteur en installations de génie climatique	DOSSIER REPONSE SESSION 2007
E.3 : Contrôle, régulation et prévention des risques électriques - unité 30		
Durée de l'épreuve : 3 heures	Coefficient : 3	DR 1/3

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Votre employeur vous demande d'intervenir dans le local chaufferie d'un établissement de formation pour y effectuer une opération de maintenance.

On donne :

- un dossier technique
- un dossier réponse

On demande :

- de faire une lecture du dossier technique afin de prendre connaissance du sujet.
- de répondre aux questions en consignant vos réponses dans les emplacements réservés.
- de rendre les deux dossiers en fin d'épreuve

On exige :

- des réponses claires et précises.

Tableau récapitulatif des points :

Questions	Barème	Note obtenue
1	/ 2	
2	/ 2	
3	/ 1	
4	/ 4	
5	/ 2	
6	/ 3	
7	/ 2	
8	/ 1	
9	/ 3	
Total	20	

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

1°) Le voyant rouge H5 situé sur la porte de l'armoire est allumé et la pompe 2 est à l'arrêt bien que le bouton tournant S2 soit sur la position marche pompe 2.

En utilisant le schéma de câblage de l'armoire, nommer l'appareil qui a interrompu le fonctionnement de cette pompe.

Nom de l'appareil : _____

Repère de l'appareil : _____

2°) Cet appareil de protection intervient sur deux types de défauts. Lesquels ?

a) _____

b) _____

3°) Vous constatez que la pompe 2 est défectueuse et son câble d'alimentation est abîmé. Vous décidez de les remplacer.

Vous êtes habilité BR par votre employeur. Pouvez-vous effectuer vous-même la consignation de l'installation pour réaliser le remplacement de la pompe ? Justifiez votre réponse. (DT 2/4)

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

4°) Indiquer dans l'ordre les différentes étapes d'une procédure de consignation.

5°) Quel appareil manœuvrez-vous afin de consigner l'installation ?

- Nom de l'appareil : _____
- Repère de l'appareil : _____

6°) Sur la plaque signalétique de la nouvelle pompe (voir DT 2/4) vous trouvez l'indication IP 44.
En utilisant le document DT 3/4, donner la signification de cette indication :

- IP : _____
- 4 : _____
- 4 : _____

7°) En utilisant le document DT 3/4, expliquer pourquoi cet appareil peut-être installé dans la chaufferie au gaz :

8°) En utilisant les informations portées sur la nouvelle pompe (voir DT 2/4), rechercher à l'aide du document DT 3/4, la référence du disjoncteur nécessaire à sa protection sachant quelle fonctionnera sur la position 3.

Référence du disjoncteur : _____

9°) Sur la plaque signalétique de la pompe figure l'indication 230/400 V. Sachant que la tension entre phases du réseau est 400 V, compléter la plaque à bornes du moteur de la pompe en repérant les bornes, en dessinant les conducteurs nécessaires à son raccordement et en représentant les barrettes de couplage.

